

Chiffres clés de l'artisanat

au 1^{er} janvier 2019



L'artisanat

dans l'économie calédonienne

Acteur de la vie locale, l'artisanat constitue un des moteurs de l'économie calédonienne. Par définition, les entreprises artisanales exercent une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service et elles emploient moins de 10 salariés au moment de leur création.

Avec plus de 11 000 établissements implantés sur l'ensemble du territoire, soit 41 pour 1 000 habitants, il joue un rôle prépondérant dans les communes assurant des services de proximité et générant de l'activité. Ce sont plus de 16 800 actifs, dont près de 6 000 salariés, qui travaillent dans un peu plus de 280 métiers.

Dans un climat économique morose, le nombre d'établissements parvient à se stabiliser malgré une diminution des créations de 3,3%. La tendance observée depuis deux ans se confirme avec la structuration et le développement d'une partie des entreprises (part croissante des sociétés, augmentation du chiffre d'affaires, augmentation du nombre d'employeurs) quand les entreprises n'ayant pas réussi à s'adapter à la concurrence sont de plus en plus fragilisées. Par ailleurs, les difficultés du bâtiment se confirment (diminution de l'emploi salarié et du nombre d'entreprises employeuses de 2%, diminution du nombre d'établissements de 1,7%...) après l'accalmie observée en 2017.

Le Président,
Daniel Viramoutoussamy



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

- 11 049 établissements en 2018,
- 3 créations d'entreprise sur 10 faites dans l'artisanat au 01/07/18,
- 35% des entreprises du secteur marchand non agricole.

Les établissements

UNE STABILISATION DU NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS

Après une diminution du nombre des établissements en 2016, la stabilisation amorcée l'an dernier se confirme avec 11 049 établissements.

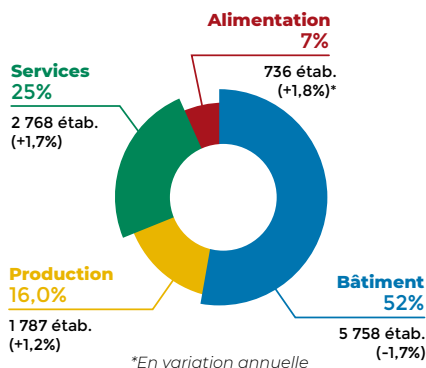
En dépit d'une reprise en 2017, le nombre de créations d'entreprise repart à la baisse (-3,3%) s'établissant à 1 845 en 2018. Hors action de fiabilisation du Répertoire des métiers, le solde entre les créations et les radiations naturelles des établissements se maintient difficilement. Il reste positif pour les secteurs de l'alimentation (+16 étab.), de la production (+18 étab.) et des services (+50 étab.), en revanche il est négatif pour celui du bâtiment (-102 étab.).

UN RECUIL DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

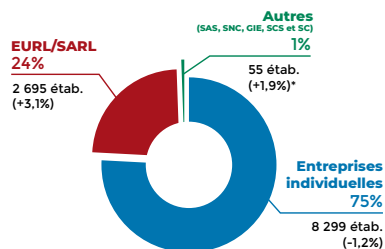
Le nombre des établissements dans le secteur du bâtiment repart à la baisse en 2018 (-1,7%) malgré une légère accalmie en 2017. Ces cinq dernières années, le bâtiment a subi une diminution de -2,3% par an de ses établissements avec une forte chute en 2016.

Les services et l'alimentation continuent de progresser respectivement de +1,7% et de +1,8%. La production repart à la hausse après une stagnation en 2017 (+1,2%).

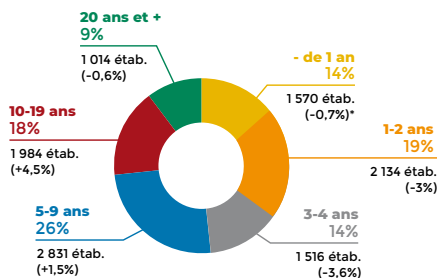
Répartition par secteur du nombre d'établissements



Une part croissante des personnes morales en 2018



La part des établissements de plus de 5 ans



Les actifs de l'artisanat

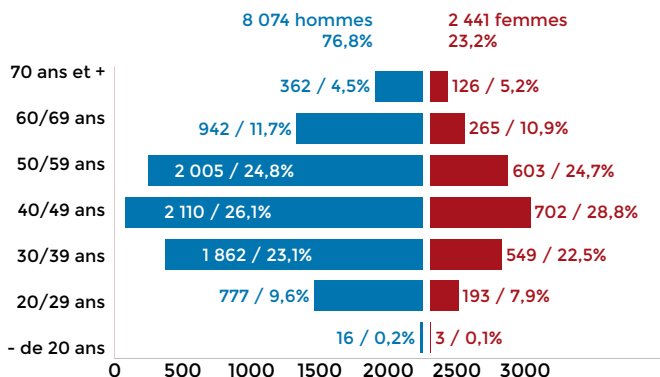
- 16 792 actifs dans l'artisanat (hors conjoint) dont 62,6% de chefs d'entreprise,
- 1 615 entreprises employeuses,
- 9% de l'emploi salarié du privé.

UNE REPRÉSENTATION FÉMININE STABLE

10 515 chefs d'entreprise exercent dans l'artisanat (soit -0,4% en un an).

Représentant 2 chefs d'entreprise sur 10, la part des femmes reste stable. L'âge moyen des artisans de 47 ans a reculé d'un an. Il est identique quel que soit le sexe.

Parmi les chefs d'entreprise, 23% sont qualifiés directement dans leur métier (soit 2 453 artisans).

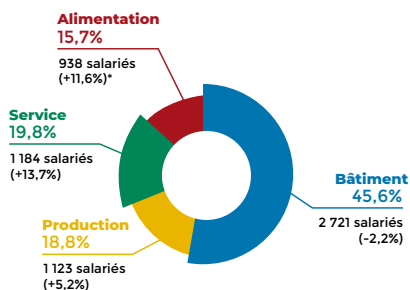


LA CROISSANCE DE L'EMPLOI SE CONFIRME

1 615 entreprises artisanales ont employé au moins un salarié en 2018, soit un effectif stable par rapport à l'an dernier*. On observe pourtant une progression de 4% de l'emploi traduisant une augmentation du nombre de salariés par entreprise. Ainsi, le nombre des entreprises ayant un salarié unique diminue de 5%, au profit des plus de trois salariés (+7%).

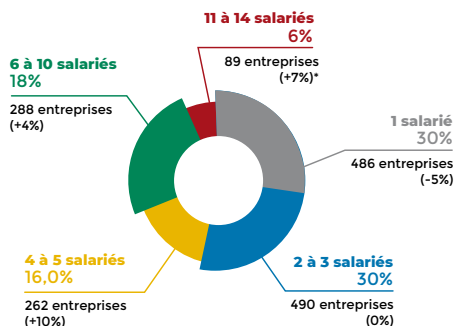
Avec 5 966 salariés, l'emploi continue ainsi la progression constatée l'an dernier. Tous les secteurs sont concernés, excepté le bâtiment qui connaît un repli (-2%) bien qu'il reste de loin le plus gros employeur de l'artisanat.

5 966 salariés en 2018 répartis par secteur



*En variation annuelle

1 615 employeurs en 2018 répartis selon leur nombre de salariés



*En variation annuelle

*Source : données ISEE-CAFAT 2018 et 2017 fiabilisées en 2018 au 30/09/2018

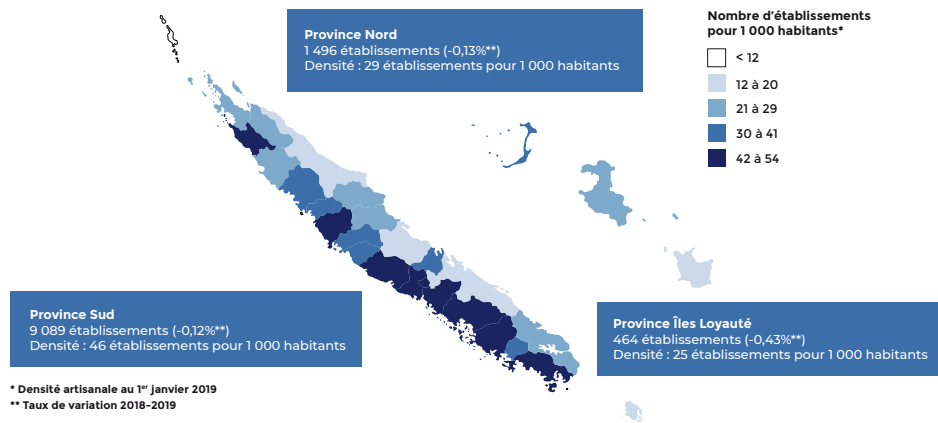
Un acteur économique pour les territoires

- 5 966 salariés,
- Un CA déclaré de 169 milliards en 2017,
- Une densité artisanale de 41 établissements pour 1 000 habitants.

UN TISSU D'ENTREPRISES STABLE

Au 1^{er} janvier 2019, 11 049 établissements sont recensés au Répertoire des métiers. Cet effectif se stabilise dans les 3 provinces. Le Grand Nouméa est stable (-0,2%), mise à part sur la commune de Nouméa (-2,2%). La zone VKP* enregistre quant à elle une croissance de 2,2% des établissements.

*Communes de Voh, Koné, Pouembout

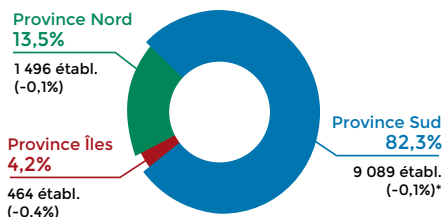


UN CRÉATEUR DE RICHESSE

Le chiffre d'affaires (CA) déclaré est de 169 milliards*. Il se concentre à 87% en province-Sud, à 12% en province Nord et à 1% en province des îles. Entre 2014 et 2017, il progresse de 13%. Une augmentation du CA se remarque dans les 4 secteurs de l'artisanat.

*Source direction des services fiscaux du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : chiffres d'affaires déclarés pour l'exercice 2017 – données anonymisées

Répartition par province du nombre d'établissements

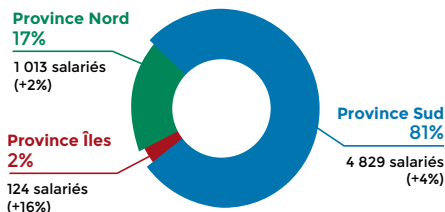


LA PROGRESSION DE L'EMPLOI DANS TOUTES LES PROVINCES

Avec 5 966* personnes employées, l'artisanat représente 9% de l'emploi privé salarié. L'augmentation du nombre de salariés s'observe dans chacune des provinces attestant du rôle social de l'artisanat et de sa contribution dans l'économie et l'emploi sur l'ensemble du territoire.

*Sur la base de 1 615 entreprises artisanales employant moins de 15 salariés (source : ISEE-CAFAT au 30/09/2018)

Part de l'emploi salarié par province



*En variation annuelle

- **47% des apprentis calédoniens formés a un métier artisanal,**
- **2% d'apprentis parmi les actifs de l'artisanat,**
- **289 entreprises formatrices.**

Une voie pour l'insertion professionnelle

LES ARTISANS DE DEMAIN

En 2018, le Centre de formation et de l'artisanat a formé 311 apprentis pour acquérir une qualification professionnelle (soit -2,8% par rapport à 2017). 12 métiers artisanaux ont été enseignés en partenariat avec 289 entreprises.

Comparé à 2017, le nombre d'apprentis a diminué de 12% dans le secteur du bâtiment. En revanche, la coiffure et la maintenance automobile sont en hausse (+8% et +32%).

Si 71% des apprentis sont des hommes, on observe une féminisation dans les métiers traditionnellement masculins tels qu'installateur en froid et climatisation, électricien et boucher.

LES ENTREPRISES ARTISANALES PARTENAIRES DE L'APPRENTISSAGE

En 2018, 67% des apprentis, soit 208, ont été accueillis dans des entreprises de moins de 9 salariés. L'apprentissage peut être une ouverture vers l'embauche éventuelle d'un premier salarié. En effet, 19% des apprentis ont été formés dans des entreprises sans salarié.

UNE VOIE POUR L'INSERTION ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

En 2018, 89% des présents à leur examen ont obtenu leur diplôme. Le meilleur taux depuis 4 ans. 68%* des apprentis admis aux examens ont été embauchés à l'issue de leur formation dont 40% dans l'entreprise formatrice. 23% poursuivent leurs études.

*Enquête réalisée en 2018 à 12 mois sur les apprentis sortants de la promotion 2017.

Métiers du bâtiment

Electricité	42	14%
Froid climatisation	27	9%
Serrurerie métallerie	22	7%
Installation sanitaire	13	4%
Maintenance de bâtiments	23	7%
Total	127	41%

Métiers de bouche

Boucherie	37	12%
Pâtisserie	18	6%
Boulangerie	13	4%
Total	68	22%

Métiers des soins du corps

Coiffure	53	17%
Esthétique cosmétique	17	5%
Total	70	23%

Métiers de l'automobile

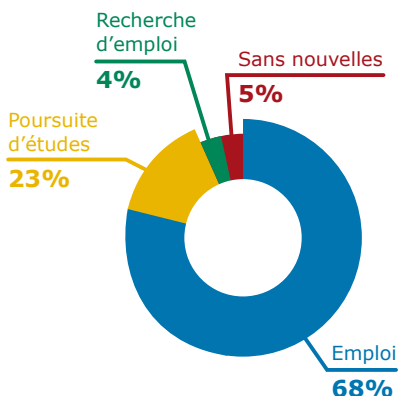
Maintenance	29	9%
Total	29	9%

Métiers de la production

Fabrication de menuiserie	17	5%
Total	17	5%

Apprentis CFA 2018	311	100%
---------------------------	------------	-------------

68% des apprentis admis aux examens de la promotion 2017* ont trouvé un emploi.



Contacts

Siège

BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc
Site internet :
www.cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88
lafoa@cma.nc

Antenne Panda

BP 4709 - 98839 Dumbéa
Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44
panda@cma.nc

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouville
Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
Site Internet :
www.boutiques-artisanales.com

CEGESMET

10 av. James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc

BP 641 - 98860 Koné
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
fiona@cegesmet.nc

Observatoire de l'artisanat Services de développement économique

Les données statistiques complètes sont disponibles
en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc
et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat
au 28 23 37, ou par courriel : eco@cma.nc



ISSN 2275-203X